

sorties scolaires des classes transplantées.
-> Cette action pourra être mise en place dans toutes les écoles de Plaisance du Touch à la prochaine rentrée scolaire.

Une fête de l'école prévue au mois de juin.
Une réunion de préparation est programmée à l'école le 3/04/2018 à 18h. D'autres réunions seront organisées et ouvertes à tous les parents souhaitant s'impliquer sur cet événement.
Conseil d'école : 15 Mars 2018



Primaire Rivière

Tout va bien à Rivière ! Les enfants sont comme des « petits poissons dans l'eau ». L'équipe enseignante et d'animation a fait part d'aucune incivilité sur le temps d'ALAE et de seulement 2 sur le temps scolaire. Les effectifs augmentent de 4 enfants. Nous avons recensé 12 journées de classe sans remplacement de professeur, ce qui implique 10% du temps pendant lequel les conditions de travail sont dégradées. La FCPE demande davantage de communication et de transparence de la direction sur les problématiques qu'elle peut rencontrer. La FCPE a un rôle de médiateur et facilitateur. Nous rappelons par ailleurs que les panneaux d'affichage ou mots dans les cahiers permettent d'informer les parents et ainsi de préparer les enfants à leur journée d'école.

Evènements : Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont effectué une sortie autour de Carcassonne du 4 au 6 Avril sur le thème du Moyen-Âge. Le spectacle de fin d'année aura lieu le 14 Mai à l'espace Monestié. Les enfants pourront profiter de la piscine au mois de Juin si un nombre suffisant de parents agréés se rend disponible pour les accompagner. A vos maillots !!!!

Conseil d'école : 6 Mars 2018



Vos Interlocuteurs FCPE

> École 3 POMMES	Anne PARES	06 47 83 92 45	ecole3pomes@fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org
> École M.PAGNOL	Séverine CHAUVIN		ecolepagnol@fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org
> École P.KERGOMARD	Isabelle DONNET	06 71 10 70 17	ecolekergomard@fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org
> École J. PREVERT	Florence CARRERE		ecoleprevert@fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org
> École Le Blé en Herbe	Carine LALOY	06 23 21 31 19	ecoleleble@fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org
> École A.DAUDET	Christine GUILLANEUX		ecoledaudet@fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org
> École RIVIERE	Bernard BATTEL		ecoleriviere@fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org
> Collège J. VERNE	Delphine CARAVEN	06 16 27 60 38	delphine.caraven@wanadoo.fr
> Lycée FRANCOISE	Alain PAUL	06 07 13 65 10	fcpe.lyceefrancoise@outlook.fr



Cross inter-écoles

Il aura lieu le Jeudi 12 Avril. Toutes les écoles (sauf certaines classes de maternelles) participent soit par la course elle-même soit par leurs précieux encouragements. Ce cross a lieu autour du lac. Pour cet évènement, tous les parents sont les bienvenus afin de participer au bon déroulement et à la sécurité. Vous pouvez venir que la demi-journée. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'enseignant de votre enfant.



Et pour conclure

Vous avez envie de partager vos réflexions, échanger vos idées ? Venez nous rencontrer lors de nos prochaines réunions Mardi 22 Mai et Jeudi 20 Juin à 20H30, salle située à côté de police municipale. Et n'hésitez pas à consulter le site internet de la FCPE Écoles de Plaisance du Touch à l'adresse suivante: www.fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org

L'Association du
REFUGE DES TORTUES



**SUGGESTION
DE SORTIE
EN FAMILLE**

3^e Fête de la Tortue

**Du 22 au 24 juin 2018
à Bessières**

L'ÉCHO DES PARENTS

AVRIL
2018



Édito

Chers Parents,

A l'heure où notre société évolue très vite, nous souhaitons partager avec vous une nouvelle version de notre journal associatif. Vous découvrirez notre travail au sein des structures d'accueil enfance et jeunesse de la commune de Plaisance du Touch ainsi que l'actualité dans vos écoles.

La présence des associations de représentants de parents d'élèves est un atout majeur favorisant des débats ouverts et démocratiques qui permettent une évolution de la place de nos enfants dans la vie de la cité. Depuis plusieurs années, la FCPE Ecoles est ainsi présente et impliquée sur notre commune.

Cependant, nous avons le regret de constater que depuis 3-4 ans, de multiples décisions de la part de notre conseil municipal dégradent les conditions d'accueil et de bien être des enfants.

Au travers de ces articles, vous découvrirez nos constats ainsi que nos suggestions d'améliorations pour notre commune à destination de l'enfance et la jeunesse.

Plaisance du Touch est une ville qui possède un beau potentiel de développement. Sachons préserver le vivre ensemble, le côté à la fois urbain et champêtre. Cela ne sera possible que si écoute, partage et engagement restent présents en chacun de nous.

Bonne lecture

Peut mieux faire.....

La FCPE Ecoles Plaisance du Touch se trouve confrontée à des décisions du conseil municipal qui paraissent manquer de cohérence par rapport aux valeurs fondamentales de l'éducation, enfance et jeunesse que nous portons.

Nous vous présentons un bilan des 3 dernières années :



ATSEM (Agent territorial spécialisé en école maternelle)

En 2015, la Mairie a décidé de supprimer un poste d'ATSEM pour les écoles de plus de 6 classes et ½ poste pour les écoles de moins de 6 classes. Par conséquent, certaines ½ journées, les enseignant(e)s sont sans ATSEM et seul(e)s pour assurer les enseignements aux 30 élèves en moyenne. Suite aux mouvements de contestation des enseignants et des parents en juin 2016 et à cette rentrée 2017 très mouvementée pour les écoles maternelles, la Mairie a consenti à rajouter depuis septembre dernier ½ poste d'ATSEM dans chaque école maternelle. Cette décision est une bonne chose mais la FCPE maintient sa position concernant la nécessité que chaque classe ait une ATSEM. L'ATSEM permet un suivi individualisé des enfants pour un accompagnement progressif vers l'autonomie. C'est la garantie d'une pédagogie de qualité pour tous.



Création d'un groupe scolaire M. Pagnol

Les « efforts de la Ville » (Cf. article SPOT n°49) se portent à partir de 2018 sur l'école Marcel Pagnol. Il est important de préciser que l'objectif est d'atteindre 19 classes soit un effectif d'environ 500 élèves sur le groupe scolaire. La Mairie a décidé de changer la carte scolaire à la rentrée de Septembre 2017 entraînant d'importantes disparités d'effectifs entre les écoles maternelles : « 3 Pommes » a une moyenne de 30 élèves par classe alors que « Rivière » est à 23 (Cf. Echos des Parents Octobre 2017). La FCPE Ecoles Plaisance du Touch s'interroge

à juste titre sur le projet d'agrandissement, nullement concerté avec les parents d'élèves : 4 classes de maternelles prévues au total et 2 élémentaires supplémentaires selon les plans, soit 19 classes au total contre 13 à ce jour ! Les conditions seront-elles toujours réunies pour que nos enfants « apprennent sereinement » ? Face aux effectifs grandissants, par classe et globalement, dans un espace limité, la qualité du vivre-ensemble saura-t-elle être préservée malgré les efforts des équipes enseignante et périscolaire ? Un enfant a besoin de se sentir bien à l'école pour apprendre sereinement. « Rénover, adapter l'architecture des bâtiments scolaires et extrascolaires, des espaces de classe, d'activité, de restauration comme des autres espaces permet l'intégration de tous. Tous les nouveaux bâtiments scolaires doivent être intégrés dans l'environnement et conçus en concertation avec la communauté éducative » (Projet Educatif national FCPE France). Clairement, la communauté éducative dont les parents d'élèves font partie depuis la loi d'orientation de 1989 et le décret d'Aout 2006, n'a pas été consultée mais mise sur le fait accompli. Historiquement et depuis de très nombreuses années, la FCPE Ecoles Plaisance du Touch demande à chaque réunion annuelle avec la Mairie ainsi que lors des Conseils d'Ecoles, la création d'un autre groupe scolaire. La Mairie n'envisage clairement pas cette option actuellement



Rythmes scolaires

Le maintien de la semaine à 4,5 jours a été largement approuvé par les parents sur notre commune : 78 % des votants ont voté pour le maintien des 4,5 jours par semaine. La FCPE Ecoles Plaisance du Touch vous a communiqué les résultats de différentes études scientifiques dont l'académie de médecine, prouvant les bienfaits de ce rythme sur la réussite scolaire pour tous. Pour la FCPE, il est primordial de dépasser l'intérêt des adultes et par la même, financiers, pour se concentrer sur

celui de l'enfant. Ce sont ses besoins qui doivent organiser l'organisation des rythmes. La FCPE Ecoles Plaisance du Touch poursuivra ses efforts pour le maintien du rythme à 4,5 jours.

Les actions locales de la FCPE

« La FCPE est essentiellement concentrée sur l'École, la coéducation, le droit des enfants, la citoyenneté et le respect de la citoyenneté. (...) L'action de la FCPE se fonde aussi sur une vision large et à long terme des enjeux éducatifs dans la société, en nouant des partenariats. » (Projet éducatif national FCPE). Dans ce dernier axe, nous avons organisé en 2017 « La Fête des Z'enfants » qui a rencontré un vif succès avec plus de 2000 visiteurs. Lors de notre demande de renouvellement de cet événement, Mr Le Maire a interdit à la FCPE Ecoles d'organiser des événements exceptionnels « ne faisant pas partie de leurs prérogatives statutaires » (Cf : Réunions des présidents d'associations de Juin). Et en parallèle, nous constatons, que la plupart des associations ont pu maintenir l'organisation de leurs événements. Or, afin de clarifier ce point et rappeler nos statuts, nous avons sollicité un rendez-vous auprès du conseil municipal qui a toujours refusé notre demande. Nous sommes au regret de vous annoncer que la « Fête des Z'enfants » organisée par la FCPE n'aura pas lieu en 2018 malgré la présence de nombreux partenaires prévus.

Video protection

Tous les Conseils d'École de Mars et Avril de Plaisance du Touch ont eu à l'ordre du jour « l'installation de la vidéo protection aux abords de l'école ». Il est fort regrettable que les associations de parents d'élèves n'aient pas été consultées sur ce projet et aient été mises sur le fait accompli. Par manque d'information, les membres des Conseils d'Écoles ne se sont pas prononcés sur le sujet et aucune réponse n'a été apportée par exemple à la question du nombre de délits ou infractions constatés aux abords des écoles qui pourrait justifier ce dispositif. C'est la raison pour laquelle lors du conseil d'École de l'École primaire Rivière, le Président de la FCPE a sollicité les représentants du conseil municipal présents, sur la nécessité d'une consultation officielle des 2 associations de parents d'élèves ainsi qu'une consultation des administrés de la commune. L'objectif est de permettre une décision démocratique. De fait, nous demandons au conseil municipal de fournir des éléments détaillés afin que les Conseils d'Écoles puissent se positionner lors du dernier Conseil d'École scolaire 2017/2018. Sinon, comment se positionner si aucune information concrète qui justifie ce projet à l'échelle de la commune ni aucun coût ne sont présentés ? Quel est le diagnostic (nature,

fréquence des délits ciblés...)? Les caméras sont-elles la (seule) réponse adaptée pour résoudre les problèmes rencontrés (actes d'incivilités, vols de vélo...)? Nous sommes circonspects et plutôt enclins à améliorer la sécurisation des écoles contre les intrusions (suite à l'exercice PPMS), à proposer des aménagements probablement moins coûteux (parc à vélo sécurisé...). Cette enveloppe budgétaire ne devrait-elle pas être plutôt affectée au personnel encadrant dans écoles, pour, par exemple, retrouver une ATSEM à temps plein par classe de maternelle, et le renforcement du nombre d'encadrant en centre de loisirs. Pour conclure, la FCPE doute fort de l'impact de cet outil sur l'insécurité et ne soutiendra pas cette action. Une étude menée par un sociologue, directeur de recherche au CNRS, conforte ce constat, données factuelles à l'appui. Par ailleurs, le financement par les contribuables ne permettrait pas un réel retour sur investissement. www.lagazettedescommunes.com/550944/la-video-surveillance-est-un-gaspillage-de-l'argent-public

Piscine de Plaisance du Touch

Le bulletin officiel de l'Éducation Nationale NOR: MENE1514345A, du 11/7/2015, stipule que l'acquisition du savoir nager est un objectif des classes CM1, CM2 et 6^{ème}. Prochainement, le plateau sportif de Jules Verne sera couvert afin de permettre « l'activité du sport quelles que soient les conditions climatiques » Cf . Spot n° 49. Or, la commune de Plaisance du Touch ne dispose pas de piscine couverte et aucune école et ni le collège n'a accès à cette activité pédagogique régulièrement. La FCPE Plaisance du Touch demande à ce que cette piscine municipale soit couverte afin de faire bénéficier les 2000 enfants de notre commune. L'accès à la piscine en juin reste davantage dans un cadre ludique comme sur les temps d'ALAE ou de jeux aquatiques pour les maternelles. Certains enseignants tentent d'organiser des temps pédagogiques avec le responsable de la piscine (que tout le monde sait fantastique tant professionnellement qu'humainement). Mais, il est obligatoire que les parents accompagnants aient l'agrément sur cette activité. Or, peu de parents disposent d'une part cet agrément, et d'autre part, n'ont pas toujours la disponibilité sur les créneaux proposés. Enfin, les enseignants ne souhaitent pas investir toute leur énergie à organiser cette activité sur un temps finalement assez court dans l'année scolaire.

Fête des écoles

La FCPE Ecoles trouve regrettable que la mise à disposition la salle ONYX du complexe Monestié ne puisse être effectuée dans son intégralité au profit des fêtes des écoles. En effet,

les répétitions ainsi que les spectacles eux-mêmes se « font » dans un espace réduit car partagé avec d'autres événements locaux.

FIFPH (Festival International du Film de Fiction Historique)

La FCPE Ecoles Plaisance du Touch a été partenaire de ce Festival en 2017. L'objectif est de permettre l'accès à la culture aux enfants. Pour 2018, la FCPE renforce de façon majeure son soutien à cette action en participant à l'organisation d'activités. Nouveauté à venir : activité éducative à partir des classes de CE2. Cette 4^{ème} édition promet de belles découvertes.

Un mot du CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale)

Pour information, il est composé de représentants de collectivités locales, de personnels des établissements d'enseignement et de parents d'élèves. Il nous semble important de vous faire partager les positions de la FCPE lors du dernier CDEN de février dernier. L'ordre du jour était la préparation de la rentrée 2018/2019. La FCPE a lu une déclaration unitaire contre la proposition de carte scolaire de la rentrée 2018/2019. En voici un extrait : « Face aux moyens alloués pour la prochaine rentrée, l'inquiétude des parents grandit car le constat de cette année est annonciateur d'une dégradation des conditions de vie dans nos écoles :

- > La fatigue des petits qui sont réveillés de leur sieste faute d'Atsem. Où en est-on du respect du rythme individuel du très jeune enfant ?
- > Les espaces de vie (BCD, salles de détente, salles d'activités des Clae) qui se réduisent pour faire face à l'accroissement constant des effectifs sur notre territoire (...),
- > La tentation de certaines municipalités de créer, pour des raisons de coûts, des groupes scolaires qui, par leur taille, ne répondent pas aux besoins des plus jeunes,
- > La disparition du dispositif « Plus de maîtres que de classes » qui met à mal les projets d'école et les conditions de réussite de tous les élèves,
- > Les dérogations aux 4,5 jours de classe qui favorisent les inégalités sociales, territoriales et pénalisent de surcroît les parents qui dans le meilleur des cas sacrifieront une journée de travail,
- > La violence dans les cours de récréation (...).

Tous ces constats guident notre combat au quotidien afin de faire converger les décisions des conseils municipaux et de la FCPE vers un accompagnement éducatif, équitable et respectueux de nos enfants. Dans ce cadre, nous nous sommes opposés lors de ce CDEN à la demande d'ouverture d'une classe de maternelle à l'école Marcel PAGNOL.



Le coin des écoles Petit tour d'horizon

Maternelle Le Blé En Herbe

ATSEMs : 5 ATSEMS assurent le temps d'animation à la pause déjeuner des enfants. Elles doivent participer à des réunions hebdomadaires de préparation pédagogiques. Il a été imposé par la Mairie que cette réunion ait lieu les vendredis de 11H00 à 12H00 avec une présence de 2 ATSEMS par roulement chaque semaine. Par conséquent, des temps scolaires risquent d'être pénalisés telles que des activités sportives impliquant de se rendre au gymnase, à la BCD, à la piscine etc... Une concertation est demandée entre la direction du Blé en Herbe et la Mairie afin que les activités pédagogiques des enfants soient réalisées dans de bonnes conditions et que la réunion soit planifiée en début d'après-midi lors de la sieste et temps calme des enfants.

Sécurité : Le 2^{ème} exercice d'évacuation était le 22 mars et l'exercice PPMS confinement a eu lieu le 13 mars (simulation d'un accident chimique).

Évènement : Les enfants ont effectué une sortie pédagogique au Muséum de Toulouse. Des sorties d'initiation à la pêche et jeux aquatiques à la piscine seront organisés au mois de juin. La fête de l'école se déroulera le 29 juin. La première réunion de la commission organisation/animation pour la fête de l'école a eu lieu le lundi 26 mars. Tous les parents de cette école volontaires sont les bienvenus aux prochaines réunions.

Conseil d'école : 8 Février 2018

Élémentaire A. Daudet

Travaux : Des travaux sont demandés afin de faciliter la pédagogie des enseignants. À l'ère d'internet, les enseignants se retrouvent souvent privés de cet outil car le réseau n'est pas adapté. La direction de Daudet a lourdement insisté pour que les câblages en RJ 45 soient effectués. Ce n'est pas la première fois que cette demande est effectuée. Des travaux de climatisations sont prévus (depuis fort fort longtemps...). La Mairie souhaite climatiser la salle de restauration et la bibliothèque. Les enseignants et parents d'élèves demandent à ce que les classes soient climatisées en priorité. Rappelons que lors des périodes de fortes chaleurs, les températures dans les classes avoisinent les 33-34 °C. Est-ce que la Mairie va enfin prendre en compte dans ses budgets cette demande ?

Évènement : La Chorale des enfants aura lieu le jeudi 17 mai 2018 à la salle ONYX. L'opération AYAV (Allons Y à Vélo) sera renouvelée à partir du 1er juin. Le but est qu'un maximum d'élèves et de parents viennent à vélo sur 2 semaines. Un blog est à votre disposition : edu1d.ac-toulouse.fr/blogs31/elem-alphonse-daudet-plaisance-du-touch
Conseil d'école : 15 Mars 2018

Maternelle 3 pommes

Les conditions d'accueil se dégradent sur l'école des 3 Pommes. Pour rappel, la moyenne par classe est de 30 élèves. Depuis le début de l'année scolaire, les enseignants participent en masse aux différents mouvements de grève pour dénoncer des effectifs par classe très élevés, le manque de remplaçants (enfants répartis dans les autres classes lors des non remplacements), l'absence de RASED pour l'aide aux enfants en difficulté ainsi que le manque de moyens. La FCPE soutient pleinement les actions et revendications des enseignants.

Travaux : Les travaux de la nouvelle salle ALAE sont maintenant terminés et la salle est ouverte et utilisée depuis Décembre 2017.

Évènement : Le carnaval a eu lieu le 29 Mars à l'école sur le thème du Voyage. La structure Didagym n'a finalement pas brûlée dans l'incendie et devrait être remise en place sur l'école des 3 Pommes.

Conseil d'école : 5 avril 2018

Élémentaire M. Pagnol

L'annonce de l'ouverture d'une 14^{ème} classe a été confirmée. Cette classe sera une classe de maternelle stricte (1 classe MS/GS). Cela induit le changement de statut « élémentaire » de Pagnol en école « primaire ». La Mairie pourrait ainsi décider d'ouvrir de nouvelles classes de maternelle à Pagnol sans contrainte particulière. Une ATSEM à temps plein serait affectée à la rentrée de Septembre prochain (seulement pour l'école Marcel Pagnol). Pour rappel, dans cette école, il y a une classe GS/CE1 depuis Septembre dernier.

Travaux : La nouvelle cantine sera prête en juillet (pas de test comme prévu au départ au printemps). L'aménagement des classes élémentaires dans le hall bleu est prévu mais nous n'avons pas de date connue à ce jour. Les parents soutiennent l'impérative nécessité de créer une troisième cour

d'ici la rentrée, en investissant l'actuel terrain derrière le préfabriqué. Les réunions « travaux », organisées par la mairie à la demande des enseignants et des parents, permettent d'anticiper les gênes occasionnées pendant les chantiers
Conseil d'école : 20 Mars 2018

Maternelle Kergomard

L'année à « Kergo » rime avec travaux... D'abord, pendant les vacances de printemps, des travaux auront lieu pour améliorer la sécurité au niveau de l'école (réhausse du mur extérieur, film sans tain sur les fenêtres et autres petits travaux). Ensuite, des travaux d'agrandissement de la cantine et de création d'une salle pour l'ALAE sont prévus au programme et devraient être réalisés pendant l'été. Et surtout les travaux de Linéo 3 provoquent des bouchons quotidiens sur le parking et aux abords de l'école. Pensons à rester courtois et civilisés !

Élémentaire Prévart

Les parents d'élèves FCPE de l'école ont initié la mise en place de session PSC1 (Prévention et Secours Civique 1) avec la Croix Blanche. 1 session a déjà eu lieu et la 2^{ème} est en cours. Les sessions ont rapidement été complètes. Il n'y aura pas d'autres sessions programmées d'ici juin. → Cette action pourra être mise en place dans toutes les écoles de la commune à la prochaine rentrée scolaire.

Le sujet de la vidéo protection a été abordé au Conseil d'école. Le positionnement de la FCPE s'effectuera lors du prochain Conseil d'École le 29 Mai. Des incivilités sont à déplorer sur une ligne de transports scolaires. Des rappels du vivre ensemble seront effectués.

Travaux : Des travaux d'agrandissement de la salle de restauration sont prévus cet été. Le blog de l'école est ouvert et utilisé par certaines classes. edu1d.ac-toulouse.fr/blogs31/elem-prevart-plaisance-du-touch/

Évènements : Le loto de l'école du 20/03/18 a été un vif succès : plus de 400 personnes présentes. La FCPE a organisé avec les enseignants une vente de sapins à Noël. Cela a été un franc succès. Les règlements ont été effectués directement auprès de la coopérative scolaire ainsi que les bénéfices remis. Cette action a permis de participer au financement des